

Bioéthique : un appel solennel à la conscience des députés

Article rédigé par *Fondation de Service politique*, le 18 mai 2011

À partir du 24 mai 2011, les députés examineront en deuxième lecture la nouvelle version du texte du projet de loi relatif à la bioéthique adoptée par le Sénat.

Pour Élisabeth Montfort, ancien député européen et porte-parole de la Fondation de Service politique, ce texte, beaucoup plus transgressif que celui voté par les députés en février, est irrecevable en l'état car contraire à nos principes juridiques fondateurs, dont le premier d'entre eux : la dignité due à tout être humain et en toute circonstance .

La Fondation de Service politique soutient l'[Appel des 58 députés](#) à rechercher le bon équilibre entre le respect de la dignité humaine et les aspirations de la science . La Fondation appelle solennellement les parlementaires à faire preuve d'honnêteté et de courage. Elle demande d'associer éthique et progrès scientifique en rejetant les dispositions suivantes :

- **La levée de l'interdiction de la recherche sur l'embryon assortie de dérogations** : l'embryon humain est désormais abandonné aux laboratoires comme matériau de recherche (150 000 embryons sont congelés en France), alors que les récentes découvertes montrent des alternatives possibles et prometteuses.
- **La proposition du dépistage systématique de la trisomie 21 désormais obligatoire** pour toutes les femmes enceintes, sans prendre en compte les risques de la femme (âge, antécédents familiaux). C'est la pratique eugéniste généralisée.
- **Le transfert post-mortem de l'embryon** qui prive délibérément l'enfant de son père.

Ces propositions relèvent en effet d'un **dumping éthique** inacceptable, déclare Élisabeth Montfort. La dignité due à tout être humain et en toute circonstance est inviolable car elle est la garantie que l'être humain ne fera l'objet d'aucune manipulation ou d'utilisation. La loi n'a pas pour but de satisfaire les intérêts financiers des industries pharmaceutiques. Tout être humain existe pour lui-même et non comme objet du désir des adultes.

Après avoir remis personnellement à chaque député le *Dossier Bleu* [La bioéthique et nos principes juridiques fondateurs](#) , la Fondation de Service politique a demandé à ses correspondants d'écrire à leur député pour leur dire qu'ils n'accepteront jamais que soient bafoués nos principes juridiques fondateurs.

La Fondation de Service politique annonce qu'elle suivra l'implication et les prises de position de tous les députés lors de ce débat.

CONTACT PRESSE :

Astrid CŒURDEROY

07 6046 30 21 begin_of_the_skype_highlighting 07 6046 30 21 end_of_the_skype_highlighting

astrid@libertepolitique.com